

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort de France, le 09/02/2021

Jours Gras: Organisation de la permanence des soins

L'ARS de Martinique informe la population sur les dispositions prises, afin de maintenir une permanence des soins efficace durant les jours chômés du carnaval. L'objectif de cette organisation est d'offrir une réponse concrète à la population, à la fermeture des cabinets médicaux et éviter l'engorgement des urgences du CHUM et permettre à ceux qui le souhaitent de se faire dépister contre la Covid-19.

1. Amplification des horaires d'ouverture des Maisons médicales de Garde

La Martinique dispose de 4 Maisons Médicales de Garde réparties sur l'ensemble du territoire :

- dans l'enceinte de l'hôpital Pierre ZOBDA-QUITMAN, en face du nouveau service des urgences,
- à la clinique Saint Paul,
- dans l'enceinte de l'hôpital du Marin,
- dans l'enceinte de l'hôpital de Trinité.

Ce dispositif sanitaire permet à la population de recourir à un médecin généraliste aux heures de fermeture des cabinets médicaux.

Durant la période chômée du carnaval, de nombreux cabinets médicaux seront fermés. Aussi, afin d'assurer une permanence médicale optimale, l'amplitude horaire des maisons médicales de garde est augmentée. L'ouverture de ces structures s'effectuera selon le calendrier suivant :

	7h00	13h00	19h00	23h00
Samedi 13/02/2021				
Dimanche 14/02/2021				
Lundi 15/02/2021				
Mardi 16/02/2021				
Mercredi 17/02/2021				

Avant de se rendre dans une MMG, les patients doivent **obligatoirement composer le 15** pour être orientés vers la prise en charge la mieux adaptée à leur état de santé.

2. Maintien de l'offre de dépistage et de vaccination COVID:

Une permanence a également été mise en place pour assurer le maintien de **l'offre de dépistage et de vaccination contre la COVID-19** durant les jours gras.

- Concernant le dépistage COVID:

Le **CHU de Martinique** sera ouvert selon le calendrier suivant :

	7h00	12h00
Lundi 15/02/2021		
Mardi 16/02/2021		
Mercredi 17/02/2021		

- Le laboratoire de biologie médicale **BIO SANTE** sera ouvert uniquement le **Lundi 15 Février 2021** sur le **site de Fort de France**, selon les horaires habituels.
- Les laboratoires **BIOLAB** seront ouverts, uniquement le **Lundi 15 Février 2021** sur **l'ensemble des sites**, selon les horaires habituels.

- Concernant la vaccination COVID:

Le **CHU de Martinique** sera ouvert selon le calendrier suivant :

	7h30	12h00
Lundi 15/02/2021		